

DÉLIBÉRATION N°DL20230149 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 24/11/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (jusqu'à 23h) ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 20h30) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 21h50) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h08) ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à partir de 23h)

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Raphaël BERNOU (à partir de 20h30)

Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à M. Luc CHEVALLIER (à partir de 21h50)

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à partir de 23h08)

M. Philippe PARET a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à M. Gilles GRECO

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Bruno CHANGEAT.

FIXATION DES TARIFS DES PRESTATIONS ET SERVICES LOCAUX - ANNÉE 2024

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond propose un ensemble de services publics dans plusieurs grands domaines d'activités : conservatoire, médiathèque, sport, jeunesse, population, culture etc... Ces services font l'objet d'une tarification, due par tout usager, révisée d'année en année afin de tenir compte de différents facteurs susceptibles de la modifier.

C'est l'objet de cette délibération qui vise à fixer les tarifs des prestations et services locaux pour les services dont l'application des tarifs débute dès le 1er janvier de l'année. Les tarifs des services dont l'application chevauche deux années calendaires (par exemple de septembre à septembre pour le sport ou l'éducation) seront présentés comme en 2023 lors de l'un des conseils municipaux du printemps 2024.

Afin d'obtenir une vue globale, il est proposé un recueil complet des différents tarifs applicables.

La présentation du catalogue est regroupée par services et activités.

- Domaine public ;
- Médiathèque ;
- Police municipale ;
- Population ;
- Sécurité juridique et tranquillité publique.

Pour chacun de ces regroupements, il est précisé les modalités, le mois de prise d'effet du nouveau tarif ainsi que d'autres critères.

L'ensemble des tarifs proposés est présenté en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

6 abstentions

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIERPIER ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **d'approuver** la proposition de catalogue tarifaire des produits et services communaux pour l'année 2024 telle que décrite dans l'annexe jointe à cette délibération.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 05/12/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Bruno CHANGEAT

Date de mise en ligne 12 décembre 2023